

## 1702, une année calamiteuse pour la commune d'Ansois

Denis Gasquet<sup>1</sup> est le rapporteur de deux évènements météorologiques majeurs qui se sont produits en 1702 à Ansois et dans toute la région.

Le premier évènement s'est produit le 8 avril 1702. Une semaine avant Pâques, un froid intense s'abat sur le sud-est de la France.

Denis Gasquet circonscrit le phénomène au périmètre de Lourmarin à Sisteron, du Luberon au Dauphiné, mais probablement le phénomène a-t-il touché un plus large territoire.

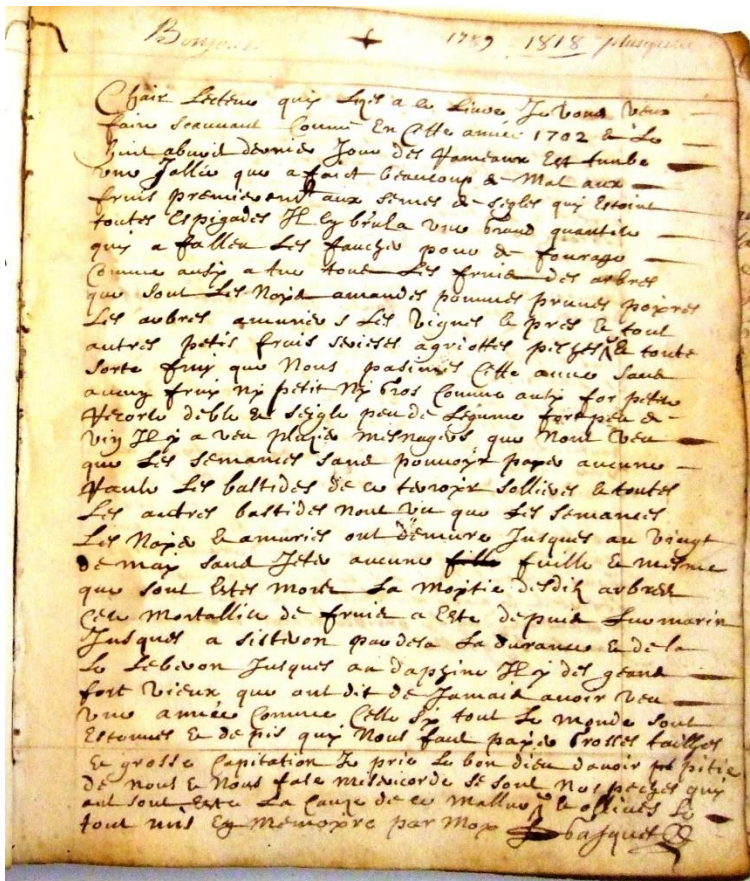
Les dégâts rapportés sont remarquables.

Les semailles de seigles qui étaient toutes « espigades » (en épis) ont été brulées par la gelée à tel point qu'elles sont fauchées pour en faire du fourrage.

De très nombreux arbres fruitiers sont également touchés de sorte que personne ne récolta de fruits cette année là. Noyers, amandiers, pommiers, pruniers, poiriers, muriers, cerisiers, pêchers, oliviers une grande quantité de ces arbres périt sur pied.

Quant aux récoltes de blé, de seigle ou de légumes elles ont été mauvaises tout comme les vendanges.

La population ansouisienne fit front autant qu'elle le put d'autant qu'elle continuait à être soumise à la taille et à la capitation.



Transcription

Chair lecteur qui lisez a ce livre je vous veux / faire scavant coume en cette année 1702 et le huit avrill dernier jour des rameaux est tunbé / une jellée que a fait beaucoup de mal aus / fruis . Premierement aux semes de segles qui estoient toutes espigades. Il en brula une grand quantite / qu'y a fallu les faucher pour du fourage / Comme ausy a tué tout les fruis des arbres / que sont les noys amandes pommes prunes poyres / les arbres amurier les vignes et pres et tout / autres petis fruis serises agriottes peches ^° et olliviers ^° et toute / sorte fruis que nous pasimes cette anné sans / aucun fruis ny petit ny gros comme ausy for petite / recorte de blé et seigle, peu de legume, fort peu de / vin. Il y a veu pluzier mesnagers que nous veu / que les semaines sans pouvoyr payer aucune / rante. Les bastides de ce terroyr, sollieres et toutes / les autres bastides n'ont vu que les semances. / Les noyer et amuries ont demuré jusques au vingt / de may sans

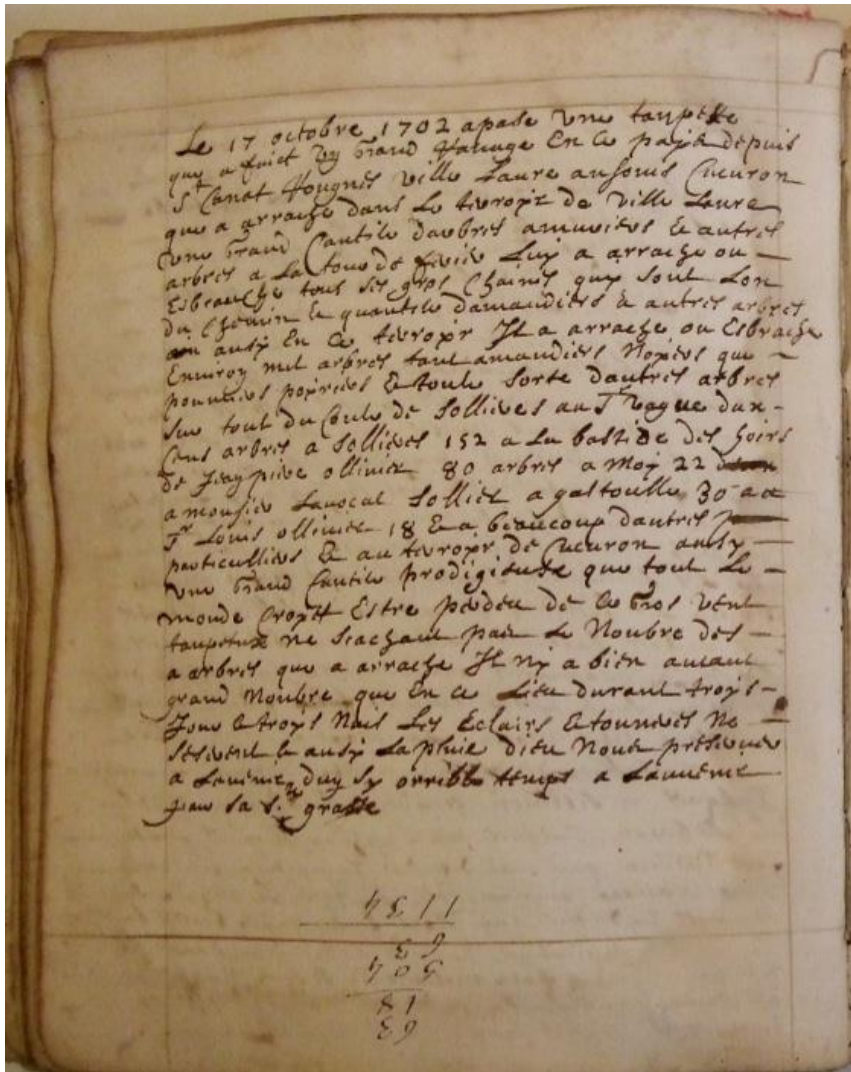
estes morts la moytie desditz arbres / Cete mortallite de fruis a este depuis Lurmarin jusques a Sisteron par desa la Durance et de la / le Luberon jusques au Dophiné. Il cy des geans / fort vieux que ont dit de jalmais avoir veu / une année comme celle sy. Tout le monde sont / estonnes et de pis qu'y nous faut payer grosses tailhes / et grosse capitation. Je prie le Bon Dieu d'avoir pitie / de nous et nous fase misericorde ; se sont nos peches qu'y / ant sont este la cauze de ce malheur. Le tout mis en mémoyre par moy. (signé) D Gasquet

<sup>1</sup> Denis GASQUET est le mari de l'arrière-petite-fille d'Anthoine Olivier dont le livre de mémoire a fait l'objet d'une publication (voir sur ce site la page Documents)

Le second évènement s'est produit quelques mois plus tard, le 17 octobre. Ce jour là une tempête fit de grands ravages dans le pays, dans un couloir allant de Saint-Canat à Cucuron et passant par Rognes, Villelaure et Ansois.

La description des dégâts que fait Denis Gasquet est édifiante. Des milliers d'arbres sont ébranchés ou arrachés à Villelaure, à Cucuron et bien sûr à Ansois. Il énumère les dégâts occasionnés à plusieurs habitants, probablement des proches parents ou amis : 200 au sieur Vague, 152 à Sollière, 80 à la bastide des héritiers de Jean Pierre Olivier, 22 à lui-même, 30 à l'avocat Sollier à Gastoule, 18 au sieur Olivier.

La tempête dura trois jours et trois nuits mêlant vent, éclairs et tonnerres.



Le 17 octobre 1702 a passé une tempête / que a fait un grand ravage en ce pays depuis / St Canat, Rognes, Villelaure, Ansois, Cucuron / que a arrache dans le terroyr de Villelaure / une grand quantité d'arbres, amuriers et autres / arbres, a la Tour de Ferier luy a arraché ou / esbranché tous ses gros chaines qui sont lon / du chemin et quantité d'amandiers et autres arbres, / ausy en ce terroyr il a arrache ou esbranche / environ mil arbres tant amandiers, noyers que / pommiers, poyriers et toute sorte d'autres arbres / sur tout du couté de Sollières au sieur Vague, deux / cens arbres, a Sollières 152, a la bastide des hoirs / de Jean Pierre Ollivier 80, arbres a moy 22, / a monsieur l'avocat Sollier a Gastoule 30, a / sieur Louis Ollivier 18, et a beaucoup d'autres particuliers. / Et au terroyr de Cucuron, ausy / une grand quantité prodigieuse que tout le / monde croyet estre perdu de ce gros vent / tempeux, ne scachant pas le nombre des / a arbres que a arrache ; il n'y a bien autant

grand nombre que en a lieu durant troys / jour et troys nuis, les eclairs et tonneres ne / seserent (cesserent) et ausy la pluie. Dieu nous preserverer / a l'avenir d'un sy orrible temps a l'an venir / par sa sainte grasse.